



FORMATION

SÉCHAGE DU PEUPLIER ET DES FEUILLUS DURS

Jeudi 19 octobre 2017 de 8h30 à 17h30
Scierie Nobécourt - Chaussée Brunehaut, 80200 Brie

Dans le cadre du développement de l'utilisation du bois d'œuvre dans la construction (bois massif, lamellé-collé, revêtement, etc.), il est indispensable de gérer efficacement le séchage afin d'atteindre un taux d'humidité de 8 à 18% selon le produit, en un minimum de temps et sans reprise d'humidité excessive.

À cet effet, Nord Picardie Bois et le FCBA organisent une journée de formation sur le séchage des feuillus, avec possibilité de suivre ensuite une formation intra-entreprise pratique.

La formation portera sur un rappel des bons gestes à adopter, quel que soit l'équipement utilisé pour sécher vos débits.

La formation intra-entreprise vous offrira la possibilité de bénéficier de l'intervention personnalisée d'un expert dans votre entreprise afin, par exemple :

- d'optimiser votre technique de séchage,
- d'ajuster votre logistique,
- d'être accompagné dans la réflexion et la sélection de nouveaux équipements en adéquation avec vos produits ou vos objectifs de production.



PROGRAMME

• Principe théorique usuel pour un bon séchage

Procédures

- Tables de séchage
- Enregistrements
- Mesures
- Qualification
- Sécurité

Conduite de séchage

- Piloter
- Étuyer

Résultats

- Durée de cycle
- Qualité : critères / défauts
- Métrologie

- **Les équipements adéquats et les techniques existantes pour sécher des bois à usage structurel (massif et lamellé-collé-abouté) ou de revêtement (intérieur ou extérieur)**

Inscription avant le 10 octobre
Nombre de places limité
(paiement à l'inscription)



INFOS PRATIQUES

Tarif :

300€ HT/personne

Tarif module intra-entreprise :

1275€ HT/entreprise
(10 stagiaires maximum)

Ces coûts comprennent les frais d'intervention, les frais de déplacement et la fourniture des supports pédagogiques

Inscription avant le 10 octobre 2017

Par mail à contact@nord-picardie-bois.com
Par téléphone au 03 22 89 38 52

Veillez vous rapprocher de votre OPCA pour la prise en charge de la formation. Si vous ne connaissez pas votre OPCA, rapprochez-vous de votre comptable.

Pour tout renseignement

Fanny CADORET

Chargée de mission structuration
de la filière - amont & 1^{ère} transformation

fanny.cadoret@nord-picardie-bois.com

Tél : 03 22 89 38 52

